

Formation «Lutter contre les violences sexistes et sexuelles: repérer, mettre à l'abri et orienter les personnes victimes»

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la charte de la qualité de la vie nocturne 2023 de la Ville d'Angers, qui prévoit dans son axe 5 « la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ». Après concertation avec les établissements, la Ville d'Angers propose une formation spécifique à destination des personnes salariées, ou exerçant une fonction de gérance ou de sécurité au sein de ces établissements afin de prévenir et favoriser le repérage, la mise en sécurité, l'information et l'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.

OBJECTIFS

- Identifier et nommer les situations et formes de violences sexistes et sexuelle.
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences sexistes et sexuelles.
- Comprendre l'impact des agressions sur les personnes victimes.
- Agir face aux violences sexistes et sexuelles.
- Connaître les partenaires locaux prenant en charge les victimes.

CONTENU

- Violences sexistes et sexuelles, de quoi parle-t-on?
- Définition
- Qualification des faits constitutifs de violences sexistes et sexuelles et gravité selon le cadre légal
- Données chiffrées
- Conséquences des violences sexistes et sexuelles sur les personnes victimes
- Les bons réflexes :
 - Les signaux d'alerte
 - La mise en sécurité
 - La notion d'urgence
 - La posture face à la personne victime
- L'orientation vers les partenaires locaux

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques et approches pratiques
- Quiz
- Mises en situation et cas pratique



PUBLIC

- Personnes salariées des établissements au contact du public
- Gérants et gérantes
- Personnels de sécurité

DATES - HORAIRES - LIEUX

- Durée: session de 3 heures

- Dates et horaires:
 - Mardi 20 février 2024 de 14h à 17h
 - Mardi 26 mars 2024 de 14h à 17h
 - Mardi 18 juin 2024 de 9h à 12h
 - Lundi 23 septembre 2024 de 14h à 17h
 - Mardi 19 novembre 2024 de 9h à 12h
- Lieux: dans un des établissements labelisés (fixé ultérieurement)

COÛT

Gratuit - La formation est prise en charge par la Ville d'Angers.

STRUCTURE INTERVENANTE

Le CIDFF 49 est une association agréée, œuvrant depuis plus de 40 ans pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en Maine et Loire. Investi d'une mission d'intérêt général d'information de tout public sur le droit, confiée par l'État, le CIDFF 49 est également agréé par le Ministère de la Justice en tant qu'association d'aide aux victimes spécialisée pour les victimes de violences sexistes et sexuelles. Il dispense des formations auprès des professionnels, des entreprises et des collectivités territoriales.

La formation sera coanimée par un binôme de 2 professionnelles.

CONTACT ET INSCRIPTION

Pour obtenir davantage d'informations, contactez: Géraldine Thibault, responsable de la Mission Mutualisée Tranquillité Prévention Direction Sécurité et Prévention - Ville d'Angers



Pour participer à la formation, remplir et envoyer le formulaire d'inscription qui se trouve page suivante.





Formulaire d'inscription

à la formation «Lutter contre les violences sexistes et sexuelles: repérer, mettre à l'abri et orienter les personnes victimes»

Ces sessions seront animées par des professionnels du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

IDENTITÉ DE L'ÉTABLISS	SEMENT			
Dénomination :				
Adresse :				
Responsable de l'établisseme	nt (nom - prénom) :			
Email:	Téléphone :			
PERSONNE À CONTACTE	R AU SEIN DE L'ÉTABLISSEME	NT		
Nom :	Prénom :			
Fonction:				
Email:	Téléphone :			
SESSIONS DE FORMATIO	<u>DN</u>			
Lieux : Dans un établissemen	t labellisé d'Angers			
	évrier 2024 de 14h à 17h ccueillir la session dans votre établissement ?oui ne			
 Mars 2024 de 14h à 1 Accueillir la session da 	L7h Ins votre établissement ?	oui	non	
– Juin 2024 de 9h à 121 Accueillir la session da	n Ins votre établissement ?	oui	non	
 Septembre 2024 de 3 Accueillir la session da 	14h à 17h Ins votre établissement ?	oui	non	
 Novembre 2024 de 9 Accueillir la session da 	h à 12h Ins votre établissement ?	oui	non	
Votre établissement dispose-	t-il d'écrans de projection ?	oui	non	



PARTICIPANT(S) À LA FORMATION Participant 1

Participant 1				
Nom :			Prénom :	
Fonction :				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
—— Participant 2				
Nom :			Prénom :	
Fonction :				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
Participant 3				
Nom :			Prénom :	
Fonction:				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
Participant 4				
Nom :			Prénom :	
Fonction :				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
Participant 5				
Nom :			Prénom :	
Fonction :				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
Participant 6				
Nom :			Prénom :	
Fonction :				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024



Participant 7				
Nom :			Prénom :	
Fonction:				
Session choisie :				
Février 2024	Mars 2024	Juin 2024	Septembre 2024	Novembre 2024
Vos attentes co	ncernant la foi	rmation / inform	nations complément	taires
	horaires adapté			de handicap, souhaits s, si ceux proposés ne
Signature de(s) p			Signature du respo Fait à	nsable et cachet , le
:= tranquilite	e.prevention@vil	le.angers.fr ou	i on mutualisée Tran .= <u></u> geraldine.thib	quillité Prévention: ault@ville.angers.fr
Copie : cecile.aub	ry@ville.angers	.fr		
Hôtel de Vil	tualisée Tranqui	ition Ilité Prévention - reul - BP 80011	Ville d'Angers	

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et notamment les articles 34 à 40, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez la possibilité à tout moment d'accéder aux informations vous concernant et d'apporter toute modification, clarification ou suppression, de toute ou partie des dites informations.

